



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail: snu68@snuipp.fr

Lundi 29 septembre 2008

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article852>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Appel à la manifestation du 19 octobre 2008 à Paris pour défendre l'école publique

Après les déclarations scandaleuses de Xavier DARCOS sur la maternelle,
Après l'annonce inacceptable de la suppression de 6000 postes dans le 1^o degré
Après l'arrêt de mort des RASED signifié dans le futur budget
Après la désorganisation des équipes avec l'application des 60 heures
Après le dépôt du projet de loi créant les EPEP pour la rentrée 2009 et sa budgétisation immédiate
Après la mise en bière de la formation et des IUFM
Après le vote de la loi scélérate sur le SMA et les remises en cause du droit syndical

SOMMAIRE

- 1) La Darcosienne de la semaine : Darcos veut remplacer le samedi matin par une chaîne**
- 2) Budget 2009 de l'Education Nationale : suppression partielle des RASED : c'est officiel !**
- 3) Budget 2009 de l'Education Nationale : danger pour les décharges des directeurs 4 classes**
- 4) Budget 2009 de l'Education Nationale : le retour des EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire)**
- 5) Manifestation le mardi 7 octobre 2008 à Strasbourg pour le travail décent**
- 6) Remise en cause du droit de grève : la circulaire sur le droit d'accueil des élèves est arrivée dans les écoles**
- 7) Enquête électronique sur les 60 heures**

1) La Darcosienne de la semaine : Darcos veut remplacer le samedi matin par une chaîne éducative !

Après avoir supprimé le samedi matin pour les écoliers du primaire, X. Darcos se pose maintenant la question de savoir comment les occuper !

En effet, Xavier DARCOS a proposé à Patrick DE CAROLIS (patron de France télévisions) de développer un concept d'émission éducative le samedi matin.

Selon l'entourage du ministre, l'école est supprimée le samedi matin, mais il n'est pas interdit de proposer aux enfants des émissions à la fois instructives et ludiques.

2) Budget 2009 de l'Éducation Nationale : suppression partielle des RASED : c'est officiel !

Le projet de loi de finances 2009 présentée vendredi 26 septembre prévoit 13.500 suppressions nettes de postes dans l'enseignement scolaire public et privé, dont 6.000 suppressions de postes d'enseignants dans le primaire et 7.500 dans le secondaire, selon la répartition détaillée vendredi par le ministère.

Moins 3000 postes E et G. Ces postes sont supprimés en RASED. Les personnels E et G concernés seraient affectés sur des postes d'adjoint devant une classe dans des secteurs comportant des élèves qui rencontrent des difficultés. Le dispositif n'est pas, selon le ministère, fixé mais les personnels garderaient leur statut et leurs bonifications. Il s'agit de suppressions de postes et non de redéploiement.

Pour le SNUipp, ce sont bien des milliers d'enseignants qui vont manquer à la rentrée 2009 dans les écoles. Des enseignants qui travaillent avec des petits groupes d'élèves en difficulté dans les RASED, des enseignants qui assurent les remplacements de congés maladie ou de maternité, en passant par les stagiaires qui effectuent les décharges des directeurs d'école, ou permettent le départ en formation continue, ou assurent la mise en place des TICE à l'école, seront beaucoup moins nombreux. Aux classes plus chargées, s'ajoutera la remise en cause de l'aide aux élèves en difficulté et de multiples actions liées aux TICE, aux langues vivantes et à la formation.

Après le « débrouillez-vous » sur les 60h, la remise en cause de la maternelle, cette annonce constitue une immense régression qui confirme le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

Ce projet budget représente une rupture. Elle permet sans contexte, d'attribuer la médaille d'or du mauvais ministre de l'éducation nationale à Xavier DARCOS.

Le SNUipp demande solennellement au gouvernement de renoncer à ces suppressions de postes. Il appelle les enseignants des écoles à participer massivement à la manifestation nationale du 19 octobre à Paris.

Pour vous inscrire, contactez le SNUipp 68 par téléphone (03 89 54 92 58) ou mail snu68@snuipp.fr

3) Budget 2009 de l'Éducation Nationale : danger pour les décharges des directeurs 4 classes

En effet, le budget 2009 prévoit 3 000 postes en moins au concours : moins de PE2, moins de stages filés.

4) Budget 2009 de l'Éducation Nationale : le retour des EPEP (Établissement Public d'Enseignement Primaire)

Le ministère a décidé de supprimer 500 postes dans l'administration (ministère, rectorat, IA, établissements) et de réserver 500 postes pour les EPEP.

En effet, trois députés UMP ont déposé une proposition de loi visant à créer des établissements publics d'enseignement primaire (EPEP)

« Cette proposition de loi a été préparée en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale », souligne Benoist Apparu (un des députés). Les députés ont reçu l'accord du groupe UMP pour que le texte soit en discussion en janvier 2009.

Les députés UMP avaient proposé en mai dernier dans leurs contre-propositions au rapport Attali, de "donner dès 2009 aux écoles primaires un statut juridique similaire aux EPLE".

La proposition de loi rend obligatoire la création d'EPEP "à partir de 15 classes". Celle-ci devient facultative à compter de 13 classes. Le texte ouvre la possibilité aux écoles de moins de 13 classes de se regrouper, pour se constituer en EPEP. Selon la proposition de loi, le conseil d'administration de l'EPEP est composé de treize membres : le directeur de l'établissement, quatre représentants de la communes ou des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), trois représentants élus des personnels enseignants et un représentant élu des personnels non enseignants et quatre représentants élus des parents d'élèves. Le président du conseil d'administration est élu par les membres du conseil d'administration qui peuvent choisir ou le directeur de l'établissement, ou un représentant des collectivités.

5) Manifestation le mardi 7 octobre 2008 à Strasbourg pour le travail décent

Le 7 Octobre 2008, la CSI (Confédération Syndicale Internationale) mobilise partout dans le monde sur « le travail décent ».

Dans le contexte actuel, la FSU 68 appelle tous les personnels de l'éducation, de la recherche, de la culture et de l'insertion à s'engager dans **l'action, notamment par la grève**, afin que le 7 octobre marque un coup d'arrêt à la politique anti sociale du gouvernement

La FSU 68 les appelle aussi à participer massivement, avec tous les salariés du public et du privé, à la **Manifestation Régionale de Strasbourg (départ 14h30 Place de la République) le 7 octobre 2008.**

Des bus ont été organisés au départ de Mulhouse..

Des contacts sont pris pour que des délégations allemandes et suisses participent à la manifestation, et que des délégations soient reçues par les groupes parlementaires européens.

Un débat est envisagé en soirée avec des députés européens et des syndicalistes sur le «travail décent».

6) Remise en cause du droit de grève : la circulaire sur le droit d'accueil des élèves est arrivée dans les écoles

Beaucoup de collègues ont été choqué de la circulaire sur le droit d'accueil des élèves dans les écoles primaires. Cette circulaire est la suite de la loi votée à l'assemblée nationale au mois de juillet 2008 qui a été maintes fois dénoncée par l'ensemble des organisations syndicales.

A la lecture, on voit bien que tout est fait pour réduire ce droit de grève :

- déclaration préalable d'au moins 48 heures (en fait beaucoup plus compte-tenu des jours ouvrables)
- les déclarations par mail sont interdites en opposition avec ce qui est dit depuis des années sur la validité juridique des mails. Seul l'envoi par courrier ou par fax est autorisé, ce qui peut encore allonger les délais
- les collègues sont menacés de « sanctions disciplinaires » s'ils ne se déclarent pas gréviste et qu'ils le sont réellement. C'est la première fois dans une circulaire que les mots « sanctions disciplinaires » apparaissent
- le rôle donné au directeur d'école est ambigu : il doit jouer l'intermédiaire entre les parents et la commune.

De plus, le dispositif pourrait être généralisé aux « absences imprévisibles d'un enseignant » donc aux absences traditionnelles (maladie etc...) ce qui remettrait en cause le rôle des titulaires-remplaçants et ce qui tournerait le dos à un service de remplacement de qualité.

7) Enquête électronique sur les 60 heures

La nouvelle organisation du temps scolaire a fait l'objet de nombreuses interventions dans les médias depuis la rentrée. Le SNUipp a décidé de mettre en place un dispositif de suivi pour donner la parole aux enseignants, pour établir un bilan, et interpeller le ministre. La mise en place à cette rentrée du dispositif d'aide individualisée se fait dans la confusion, suscite de nombreuses difficultés et fait l'objet de critiques. C'est pourquoi, le SNUipp entend, avec vous, faire le point sur les différentes situations, recenser les modalités retenues par les écoles, pointer toutes les difficultés rencontrées pour intervenir auprès du ministère.

Nous vous remercions d'y participer en remplissant cette enquête sur l'organisation des 60 heures.

Le SNUipp en fera un bilan, pour débattre ensemble, faire des propositions, afin de peser sur l'avenir et la réussite de tous les élèves et d'interpeller le Ministre pour obtenir la réouverture du dossier.

Remplir l'enquête en ligne

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.
Salutations syndicales.**

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>